

SCOP ACTUALITES OUEST

Journal trimestriel d'information de l'Union régionale des Scop de l'Ouest - Scop entreprises

n° 11 - septembre 2002

Tél : 02 99 35 19 00 - Site Internet : <http://www.scopouest.org/> - e-mail : uouest@scop-entreprises.tm.fr - Fax : 02 99 35 05 15

EDITORIAL

AG de l'UR Ouest : cap sur le développement

Certains jugèrent la période mal choisie, le lieu difficile d'accès, le temps défavorable, l'invitation pas assez ludique... Faute de participants, la fête des coopérateurs du 15 juin dernier a été annulée. Tout le monde le déplore. La commission communication est chargée de recueillir les avis et d'apporter les réponses afin que la prochaine fête des coopérateurs de l'Ouest soit une réussite.

Le lieu, propice à la réflexion et, surtout, le thème d'orientation de notre assemblée générale doivent nous permettre de faire aboutir les débats qui conduiront à fixer les objectifs à atteindre en suivant trois axes principaux :

- Quel avenir pour les Scop ?
- De nouveaux espaces de coopération ?
- Dans quel environnement ?

Nous attendons un maximum de participation à cette AG pour présenter nos orientations et confirmer le conseil d'administration de votre UR dans ses choix pour l'avenir.

Nantes a été retenu comme ville d'accueil pour le 33^{ème} congrès national des Scop qui se tiendra les 13, 14 et 15 mai 2004. Au-delà du groupe de travail chargé de mener à bien son organisation, nous invitons les coopérateurs à en devenir acteur afin que notre UR révèle toutes ses dimensions territoriales et culturelles à cette occasion.

Chaque coopérateur peut apporter sa pierre à la réalisation du congrès national afin qu'il dépasse les seules règles statutaires et s'enrichisse de l'ambition et de l'esprit coopératif porté au sein de l'UR Ouest.



Jean-Luc Carré
président de l'UR Ouest

27 SEPTEMBRE 2002 - PALAIS DU GRAND LARGE - SAINT-MALO

Assemblée générale de l'UR des Scop de l'Ouest

Un temps fort de réflexion sur l'avenir coopératif



8 H 30 : Emargement

9 H : Accueil des participants par Jean-Luc Carré

9 H 15 : Assemblée générale statutaire

- L'Union régionale
- Gescop
- La Maison des Scop

Présentation et validation des comptes de l'exercice 2001

10 H : Echange entre coopérateurs

10 H 30 : Présentation des résultats de l'enquête "Dynamique des Scop du Grand Ouest"

11 H : Intervention de Jean-François Draperi, professeur au Cnam et rédacteur en chef de la revue "Recma", "Les Scop dans la coopération et l'économie sociale"

12 H 15 : Repas

14 H 15 : Atelier en sous-groupes sur :

"Le Mouvement coopératif"

- Quel intérêt d'être en Scop en 2000 - 2010 ?
- Comment cultiver et mutualiser l'innovation dans le Mouvement ?
- Comment préparer la succession du dirigeant ?
- Pourquoi et comment valoriser la Scop auprès du grand public ?

16 H : Echanges entre coopérateurs

17 H - 18 H 30 : Synthèse générale

19 H 30 : Apéritif

Dîner et soirée festive

ADHESIONS DE SCOP DE MAI À JUILLET 2002

Dpt	Scop	Salariés	téléphone	Activité	Dirigeant
22					
	Emeraude Cuir	7	02 96 84 06 99	Fabrication et commercialisation maroquinerie	Pascal DANIEL
35					
	Les Jeunes Années	7	02 99 14 30 77	Diffusion et réalisation de spectacles	Didier GUILLEUX
44					
	Location des 4 Chemins	15	02 51 71 70 70	Location de matériels agricoles et travaux	Danielle ROY
	Orge et Olives	5	02 40 35 96 50	Restauration traiteur et services à domicile	Fabrice Olivier

SCOP MOULIN ROTY

Une belle trentenaire



Depuis 1972, à Nort-sur-Erdre (44), la Scop Moulin Roty travaille sur le marché du jouet et de la puériculture. Aujourd'hui, elle réalise 12 % de son activité à l'export, dispose de trois filiales et compte trente associés, des "alchimistes" de rêves d'enfants inventant des produits originaux et de qualité.

Eponges, peluches, articles de décoration de chambres d'enfants, meubles à jouer et de puériculture... la Scop réalise des collections spécifiques pour des marques spécialisées en puériculture, jeune habitat, confection... Elle développe aussi le concept "tradition" de "jouets d'hier pour enfants d'aujourd'hui". Dans l'esprit des jouets anciens, il fait revivre dinettes, boîtes de couture ou meubles de poupées.

L'entreprise débutait son aventure voici 30 ans au village le "Moulin Roty" et s'en appropriait le nom. En 1975, elle connaît son premier beau succès avec la "doublure", une poupée souple en chiffon.

Elle crée le concept "Tradition" en 1996 et, l'année suivante, structure un ambitieux projet d'entreprise. Depuis, la Scop a passé une vitesse supérieure et les événements se succèdent : nouveau logo, nouveaux packaging, publicité sur lieu de vente (Plv), ouverture d'un bureau en Grande-Bretagne, création d'un site Web et d'une boutique à Nantes...

SCOP SNAT

Passage de témoin pour ses 20 ans

Spécialisée dans le transport de marchandises industrielles, grosses pièces et convoi exceptionnel, la Snat (Société nouvelle atlantique transports) dispose d'un parc de 70 poids lourds et emploie 85 personnes. Créée en 1982 à Saint-Nazaire, la Scop vient de fêter ses 20 ans. A cette occasion, Louis Cochard, son créateur, a passé le témoin à Philippe Bourdeau, le nouveau Pdg.

L'entreprise réalise 6,53 millions d'euros (43 MF) de chiffre d'affaires, dont 20 % hors France. Depuis 2000, son activité a progressé de 48 % et, en janvier 2001, elle s'est installée sur un nouveau site de 30 000 m² dont 4 000 m² de bâtiments.

Elle bénéficie à présent de conditions favorables à son essor. A des locaux spacieux et adaptés s'ajoutent des

bâtiments loués pour le stockage de marchandises et gérés par deux de ses salariés.

GEFI INGENIERIE

Elle a soufflé ses 20 bougies

Depuis 20 ans, la Scop nantaise Gefi Ingenierie collabore avec des architectes, maîtres d'ouvrage privés et collectivités locales du grand Ouest à la réalisation de bâtiments dédiés à la santé, l'enseignement, l'industrie, le commerce...

Les 6 et 7 juin dernier, la Scop gérée par Claude Persigan et cogérée par Frédéric Potereau a réuni 300 participants pour souffler ses 20 bougies. Architectes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, élus étaient présents et, parmi eux, Patrick Segouin, président de la Confédération générale des Scop.

Au programme de la manifestation : découverte des locaux de l'entreprise spécialisée dans l'ingénierie des fluides et la restauration collective et soirée festive accompagnée d'un buffet convivial dressé sous un chapiteau installé sur son parking.

Cette manifestation a permis à Jean-Luc Carré et toute l'équipe d'accueillir des coopérateurs et élus du Mouvement, dont Patrick Segouin, président de la Confédération générale des Scop et Jean-Jacques Brunelière, président de l'Union fédérale des Tp Ouest.

SORAPEL

Un 3^{ème} site, en Mayenne

Entreprise de construction de réseaux électriques, la Sorapel a été créée il y a bientôt 60 ans à Cerisy-la-Forêt, près de Saint-Lô (50). Scop depuis 1979, elle rachetait une société à Falaise en 1992, devenue le siège de sa deuxième agence. Le développement de la Scop nécessitait la création d'un troisième site. Il a été inauguré le 21 juin dernier.

Travaillant depuis 20 ans pour le



Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Mayenne, la Scop a porté son choix sur Ernée, proche de l'Ille-et-Vilaine. Elle a bénéficié de locaux transitoires mis à disposition par la ville le temps de construire des bâtiments fonctionnels, un investissement de 970 000 € HT.

Scop Actualités

Bulletin des sociétés coopératives de production région Ouest

Directeur de la publication : J-L Carré

Rédaction & réalisation :

Y Laurence - Mont-Dol

Impression : Média Graphic - Rennes

Le mouvement des Scop de l'Ouest

ENQUÊTE :

Dynamique des Scop de l'Ouest

Le conseil régional de l'UR Ouest a décidé de lancer une enquête auprès d'un échantillon de Scop avec, pour objectif, de collecter des informations et des matériaux utiles pour faire progresser l'UR au service des Scop de la région.

75 des 260 Scop adhérentes ont été tirées au sort pour être interviewées par l' élu de leur région membre du conseil régional. Quatre types de public ont été interrogés : dirigeants de Scop non élu à l'UR, administrateurs de l'UR, coopérateurs ayant suivi une formation coopérative, coopérateurs n'ayant suivi aucune formation coopérative.

Les résultats de l'enquête seront présentés à l'assemblée générale du 27 septembre. Ils devraient répondre aux questions suivantes :

- Sommes-nous concernés par le travail d'animation de l'UR ?
- Quel est le degré d'appartenance à un mouvement spécifique à défendre et à promouvoir ?
- Notre sentiment par rapport aux autres Scop de la région ? Y a-t-il à satisfaire un appétit d'échange ?
- Quels sont les freins au développement du nombre de Scop ?
- Quelles sont les missions les plus importantes de l'UR ?
- Quelles sont les missions clés de l' élu de l'UR et les freins à son engagement ?
- Quels moyens mettre en place afin de développer son efficacité et sa compétence ?
- Collecte d'informations essentielles à l'évolution du statut de l' élu.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TONIQUE

Quatre thèmes de réflexions sur le Mouvement coopératif pour un après-midi d'échanges

Le conseil régional de l'UR Ouest des 27 et 28 juin dernier a préparé l'assemblée générale qui se tiendra le 27 septembre prochain. Temps fort de rencontres et d'échanges entre coopérateurs, elle contribue au renforcement et au dynamisme du mouvement coopératif.

Aussi, pour la plus grande participation possible, les élus ont décidé de s'impliquer dans la mobilisation des adhérents en relançant les Scop de leur proximité.

Ils ont retenu 4 thèmes qui seront débattus durant l'après-midi. Chacun d'eux a été préparé par deux élus qui en ont listé les principaux questionnements.

QUEL INTÉRÊT D'ÊTRE EN SCOP EN 2000 - 2010 ?

Pilote : Christine Noblet

Co-pilote : Jean-Luc Carré

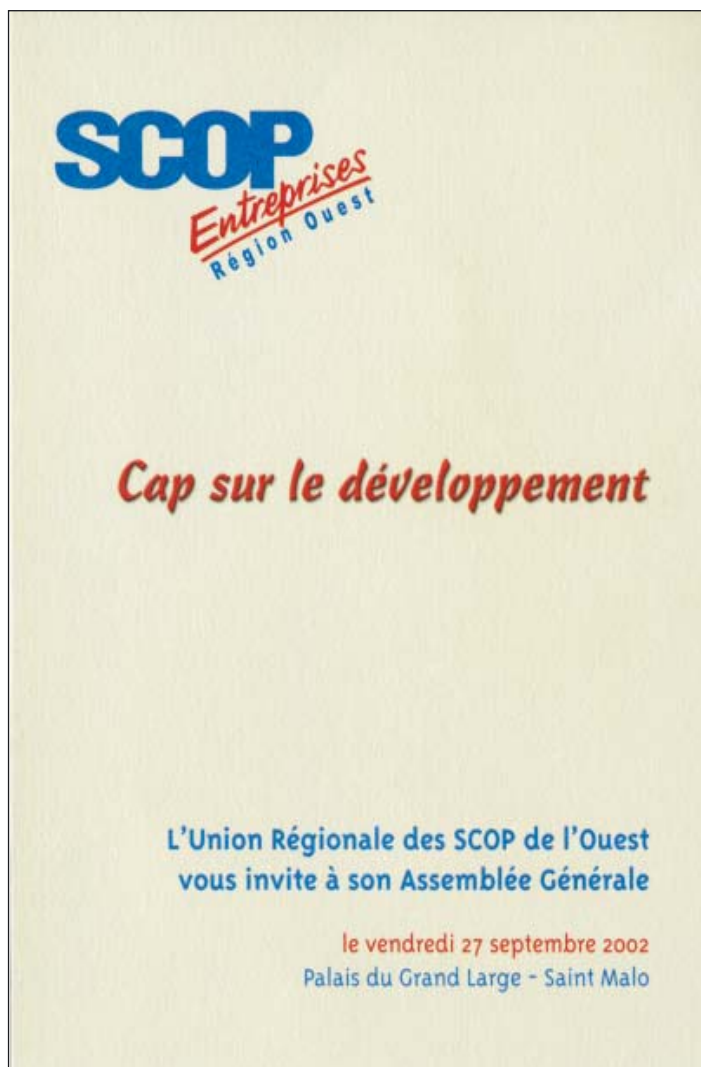
- La Scop doit-elle offrir de meilleures conditions de travail qu'une entreprise classique ?
- Est-il plus facile de gérer une Scop ?
- L'élection des dirigeants est-elle perçue comme positive ?
- L'abandon des "spécificités fiscales" changent-elles les données ?
- Intérêt du mode d'organisation de la hiérarchie et de la prise de responsabilités ?

COMMENT MUTUALISER L'INNOVATION DANS LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ?

Pilote : Jacques Cottereau

Co-pilote : Joël Hermenier

- Que signifie l'innovation et quel est son intérêt pour les Scop et le mouvement Coopératif ?



- Témoignages d'expériences d'innovation
- Faut-il identifier un vivier de dirigeants ?

COMMENT PRÉPARER LA SUCCESSION DES DIRIGEANTS DE SCOP ?

Pilote : Robert Salou

Co-pilote : Louis Cochard

- Témoignages d'expériences de succession
- Peut-on préparer la succession ?
- Y a-t-il une méthodologie et un processus ?
- Type de succession à mettre en œuvre à recommander ?

POURQUOI ET COMMENT VALORISER LES SCOP AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ?

Pilote : Christian Souillet

Co-pilote : Gérard Delisle

- Les Scop peuvent-elles intéresser le grand public ?
- Les Scop représentent-elles une alternative économique ?
- Comment les Scop doivent-elles communiquer ?
- Qui doit communiquer ?

Le mouvement des Scop de l'Ouest

NOUVEAU : LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)

Elle élargit la gamme des coopératives

2002 sera marquée par la création des premières Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic). La formule comble le vide entre association et Scop. En création ou lors d'une transformation, elle offre un choix juridique intéressant pour les porteurs de projets qui croisent entreprise et utilité sociale. Le Mouvement Scop s'est engagé pour faire naître et connaître ce nouveau statut.

Société coopérative régie par le code du commerce, la Scic s'appuie sur un capital constitué des parts sociales des associés. Elle produit des biens et/ou services, dans le secteur concurrentiel ou non. Elle affecte au moins 66 % de ses résultats à des réserves impartageables renforçant sa pérennité.

La Scic associe tous acteurs : salariés,

usagers et, selon le cas, bénévoles, entreprises, collectivités publiques, associations... Elle répond aux spécificités des entreprises d'utilité sociale, environnementale ou culturelle qui cherchent à répondre à des besoins collectifs par la mobilisation optimale de ressources économiques et sociales.

Pour réussir son projet, elle instaure une pratique de débat démocratique entre tous les acteurs : chaque personne physique ou morale vaut une voix. "On parle de multi-acteurs, multi-parties prenantes, multi-stakeholder ou multi-sociétariat" précise Pierre-Yves Jan, gérant de Scop et membre de la commission Nouvelles formes de coopératives de l'UR Ouest.

"L'enjeu tient dans la reconnaissance mutuelle pour réguler et mettre en

synergie les contributions de chaque acteur". La loi définit des fourchettes de pouvoir entre ces catégories d'associés. Les secteurs associatif et coopératif s'y intéressent "car la Scic reconnaît le rôle moteur des salariés en les intégrant comme

associés à coté des autres catégories".

En mai et juin dernier, en Bretagne, deux ateliers collectifs ont aidé 17 porteurs de projet à y réfléchir. "Certains envisagent de créer leur emploi en lien fort avec le public usager du futur service ou avec des collectivités locales intéressées par leur travail. L'implication des salariés est incontournable dans une Scic. Cela, sans monopole, du fait de la participation des autres catégories d'associés".

Les premières Scic "essuient les plâtres". Elles interpellent les pouvoirs publics pour des précisions (peuvent-elles accéder aux emplois aidés ?) et pour délivrer à chacune d'elles un agrément au vu de leur "caractère d'utilité sociale".

POUR EN SAVOIR PLUS :

Loi Scic du 17 juillet 2001, modifiant la loi du 10 septembre 1947 sur les coopératives ; décret Scic du 21 février 2002 ; circulaire de mai 2002.

Le site internet www.scop.coop intègre une rubrique Scic.

Urscop Ouest : Vincent Derriennic
Tél : 02 99 35 19 00

Confédération : Alix Margado
Tél : 04 67 06 01 20

ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX SALARIÉS EN CDI CHEZ BOUYER-LEROUX

Pour les conduire au sociétariat

Depuis 2000, dans le cadre de son projet coopératif, le conseil d'administration de la Briqueterie Bouyer-Leroux (Bbl) a engagé des actions autour de trois thématiques : volonté d'entreprendre ensemble, respect des biens et des personnes, former pour développer le personnel. La première passe par l'accompagnement des nouveaux salariés jusqu'à complète intégration et, donc, au sociétariat.

A compter du second semestre 2001, chaque signataire d'un Cdi bénéficie d'un parrainage, indépendant de la procédure d'accueil accordée à tout Cdd ou intérimaire. "Faciliteur" d'intégration, le parrain est un associé de la Scop depuis au moins cinq ans, motivé par le principe coopératif et l'entreprise. Si possible plus âgé que son filleul, il a un poste différent et sans lien hiérarchique.

Les parrains ont été formés et s'aident d'un livret d'accompagnement pour développer les motivations du salarié à devenir sociétaire. Cela passe par des rencontres régulières entre le parrain et le nouveau titulaire d'un Cdi pour bien connaître l'entreprise.

Historique, connaissance des sites et outils, environnement humain, produits et process de fabrication, commercialisation et mise en oeuvre des produits, spécificités de la Scop face à l'entreprise "classique"... Autant de sujets abordés directement avec l'accompagnateur ou la personne compétente selon le thème abordé. A chaque fois, un document de synthèse vient en appui.

Bbl emploie 168 personnes : 104 à la Séguinière (49), à l'ouest de Cholet et 64 à Saint-Martin-des-Fontaines (85), au nord de Fontenay-le-Comte. La

société a recruté une quarantaine de salariés depuis 1998, année durant laquelle elle passait aux 35 heures dans le cadre de la loi de Robien. Elle avait alors augmenté ses effectifs d'environ 10 %. Une autre vague d'embauche a fait suite au développement des ventes et, récemment, le démarrage d'une troisième ligne de production a exigé de nouveaux recrutements.

Déjà, une dizaine de salariés a bénéficié du parrainage. La formule les satisfait comme elle intéresse les accompagnateurs. "Les nombreuses embauches nous faisaient perdre une part de notre essence coopérative. Il fallait la retrouver" estime Philippe Hernandez, directeur industriel. "Le parrainage conduit au sociétariat, contribue à rendre les salariés plus acteurs de la Scop et à véhiculer une bonne image de l'entreprise dans son environnement" ajoute-t-il.



L'accompagnement vers le sociétariat est apprécié par le parrain et le filleul.